

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 14 AOÛT

Demain jeudi 15 août, fête de l'ASSOMPTION, l'Écho Saumurois ne paraîtra pas.

LA HAUTE COUR

13 août.

Les abords du Luxembourg sont encore plus calmes que les jours précédents.

Malgré ce calme absolu, la questure du Sénat a cru devoir prendre des mesures aussi rigoureuses que le premier jour.

A une heure, l'audience secrète est ouverte par M. Le Royer.

D'abord, M. Bérenger demande que la question de compétence soit vidée. Sa proposition est adoptée à l'unanimité moins 7 voix et 2 abstentions. La séance est suspendue.

L'audience est reprise à 3 h. 40.

Après une discussion qui n'a pas duré moins de deux heures et demie, M. Bérenger soutenant la compétence de la Haute Cour, celle-ci a fini par se déclarer compétente.

Par 499 voix contre 9 et 3 abstentions, la Haute Cour s'est déclarée compétente pour les questions de complot, d'attentat contre la sûreté de l'État et les faits connexes.

Au cours de la discussion, M. Vallon a pris la parole en faveur de l'incompétence.

La séance a été des plus orageuses; le tumulte a dominé à plusieurs reprises la voix de M. Le Royer.

On affirme que les trois abstentionnistes sont MM. Théry, de Saisy et Vallon.

Les neuf sénateurs qui ont voté contre la compétence appartiennent, dit-on, au groupe du centre gauche dissident.

Parmi eux seraient MM. Jules Simon, de Pressensé, Léon Say.

Quelques-uns assurent qu'une scission se produira parmi les républicains sur la question de savoir quelle peine doit être votée contre M. Boulanger.

Parmi les membres de la Haute Cour ayant voté l'incompétence, se trouvent encore, paraît-il, MM. Bardoux, Denormandie, Gouin, de Marcère, Naquet.

LE JUGEMENT

A 5 heures 45, M. Boulanger est déclaré coupable de complot par 206 voix contre 6.

MM. Rochefort et Dillon sont déclarés coupables de complot par une majorité moins forte.

6 heures.

C'est sur un assez long discours de M. Bérenger que MM. Rochefort et Dillon ont été déclarés coupables.

La séance a été des plus orageuses bien que la majorité eût été d'accord en principe.

La condamnation est donc certaine; il ne reste plus qu'à déterminer la peine.

M. Le Royer a annoncé aux membres de la Haute Cour que ceux qui désireraient d'abord poser quelque question à M. le procureur général ou lui demander quelque éclaircissement, le pourront faire. MM. Quesnay de Beau-

repaire, Duval et Roullier se tiennent à l'entière disposition de la Haute Cour.

Si, comme on l'assure, les sénateurs veulent parcourir, une à une, toutes les pièces du dossier, ce n'est que vendredi, dans la soirée, que le jugement serait prononcé en audience publique.

La Haute Cour doit statuer aujourd'hui mercredi sur les conclusions du réquisitoire en ce qui concerne MM. Rochefort et Dillon.

LA DROITE S'EST RETIRÉE

A l'issue de l'audience tenue lundi par la Haute Cour, M. de Kerdrel, président du groupe de la Droite sénatoriale, a adressé à M. Le Royer la lettre suivante :

« Monsieur le président,

» Nous avons demandé à la Haute Cour de délibérer sur sa compétence avant toute autre question.

» La majorité nous l'a refusé.

» Convaincu que nous ne sommes pas compétents, j'ai l'honneur de vous déclarer, en mon nom et au nom des cinquante-deux autres signataires de ma motion, que nous ne pouvons pas participer aux délibérations de la Haute Cour sur le fond du procès.

» Je suis avec respect, etc. »

Toute responsabilité dans cette « parodie de justice » est donc par la Droite déclinée devant le pays. Les gauches seules, les 210 adversaires politiques des chefs du parti national — leurs amis de la veille — se sont érigés en juges souverains, de leur propre autorité.

LES DÉMENTIS

Les démentis continuent à pleuvoir, drus comme grêle, sur la tête de M. Quesnay de Beurepaire, procureur général de la Haute Cour.

Pour étayer l'accusation d'embauchage, M. le procureur général avait affirmé que M. le lieutenant-colonel Vitalis, du 129^e d'infanterie, avait adressé un télégramme à M. Laguerre, pour lui demander sa protection.

M. Laguerre répond que « jamais M. le lieutenant-colonel ne lui a envoyé de dépêche »; et il ajoute : « Si cette dépêche existait, elle serait entre les mains de ceux qui les détournent. Jamais M. le lieutenant-colonel Vitalis, un vaillant soldat du Tonkin, ne m'a dit ou écrit rien de semblable ».

On sait qu'un des points de l'accusation sur lequel a le plus longuement insisté le procureur général, est la présence à Paris du général Boulanger le 14 juillet 1887.

D'après M. de Beurepaire, il fallait voir dans ce fait la démonstration la plus évidente de l'attentat.

Voici la lettre du colonel Chevroton, chef d'état-major du 13^e corps d'armée, affirmant que le général était à Clermont à cette date :

« En ce qui me concerne, je serais prêt à témoigner si j'étais appelé à le faire, parce que c'est mon devoir d'honnête homme, que le 14 juillet vous étiez à Clermont, je dis le 14 juillet 1887, et qu'à la fin de la revue pour laquelle vous aviez délégué M. le général Demay, com-

mandant l'artillerie du 13^e corps d'armée, je suis allé, après avoir pris ses ordres, vous rendre compte que la revue s'était passée sans incident.

» Il me semble également me rappeler que je vous ai fait signer en même temps une lettre au ministre de la guerre, par laquelle vous lui rendiez compte de l'impossibilité dans laquelle vous vous étiez trouvé de passer la revue, mais il faudrait, pour s'en assurer, consulter l'enregistrement de la correspondance de cette époque, ce que je n'ai pas fait.

» Je vous prie d'agréer, mon général, etc.

» Colonel CHEVROTON. »

Notre dépêche d'hier contredit cette affirmation. Une enquête est indispensable.

La Presse publie une lettre de M. Vergoin démentant les allégations de M. de Beurepaire à son égard, notamment le trafic des décorations.

Le général Thibaudin adresse au Gil Blas une lettre démentant que ce soit lui qui ait mis en rapport Buret et Boulanger.

M^{me} Meilhan, que M. Quesnay de Beurepaire a fort maltraitée, lui a adressé une protestation dans laquelle on lit :

« Monsieur le procureur général,

» Vous avez porté contre moi l'accusation la plus grave qui puisse atteindre une mère de famille. Vous avez affirmé que j'ai été condamnée à cinq ans de prison pour proxénétisme, et à cinq ans de surveillance de la haute police.

» Il vous est facile, monsieur, de constater que vous n'avez pas dit la vérité, vous qui avez au greffe de votre parquet tous les casiers judiciaires.

» Comment avez-vous pu porter contre moi une semblable imputation, sans même prendre la peine de vous faire représenter mon casier ?

» Votre réquisitoire contient d'autres accusations contre lesquelles je proteste de toute mon énergie. Je n'ai jamais connu le général Boulanger, vous m'avez appris le nom de son secrétaire, je n'ai jamais été l'agent de personne, surtout de M. de Bismarck. Toute cette partie de votre réquisitoire est un abominable roman.

» Je me demande s'il existe des juges en France à qui je puisse demander réparation de semblables calomnies.

» Mais à quoi bon insister sur mon démenti, quand il me suffit de vous demander la production de mon casier judiciaire pour établir aux yeux de tous la criminelle légèreté de vos affirmations ?

» MEILHAN. »

Tous ces démentis semblent plus sérieux que les accusations.

INFORMATIONS

LES RÉVOCATIONS

Le ministère de l'instruction publique a commencé, à son tour, l'examen du dossier boulangiste.

Une première révocation figure au Bulletin

officiel de dimanche; c'est celle de M. Laguguey, ancien proviseur du lycée de Clermont, actuellement proviseur du lycée de Poitiers.

Le même Bulletin contient la révocation de M. Godin, avocat, chargé du cours de législation au lycée de La Rochelle, qui, aux dernières élections départementales, s'était ouvertement déclaré, dans sa profession de foi, l'ennemi du gouvernement.

Onze employés des chemins de fer de l'État viennent d'être frappés de révocations pour raisons politiques.

Ces onze employés comprennent deux inspecteurs, un commis principal et huit employés inférieurs.

L'un des deux inspecteurs est M. Cuny, qui avait actuellement la section de Paris à Chartres, après avoir été inspecteur en résidence à Nantes, où il avait également rempli, à plusieurs reprises, les fonctions de premier adjoint dans les municipalités radicales.

LES CANDIDATURES BOULANGER

On sait que le général Boulanger a été élu conseiller général, le 28 juillet dernier, par 12 cantons.

Le Conseil d'État vient d'annuler ces douze élections, qui étaient entachées de nullité, le général Boulanger n'étant pas inscrit au rôle des contributions dans aucun des cantons où il a été élu.

LE PRÉSIDENT DÉROULÈDE

Un incident très curieux s'est produit à Angoulême.

Avant-hier, M. Paul Déroulède est arrivé à Angoulême pour assister à la première séance du Conseil d'arrondissement.

M. Paul Déroulède a été nommé président du Conseil.

L'ACCIDENT DE M. ROUVIER

M. Rouvier a été victime d'un accident qui n'aura pas sans doute de suites graves.

Au cours d'une promenade à cheval, sa monture s'est abattue sur lui si malheureusement qu'il a eu le pied fortement foulé.

Cependant le ministre des finances a pu se rendre lundi à son cabinet, où il a expédié les affaires courantes.

M. Rouvier sera complètement rétabli dans quelques jours.

LA FAMILLE WILSON

Monsieur, M^{me} et M^{lle} Marguerite Wilson se sont embarqués samedi pour New-York, à bord du transatlantique la Normandie.

Bon voyage, et au plaisir de ne jamais vous revoir !

LES MAIRES A L'ÉLYSÉE

Le Président de la République recevra le lundi 19 août tous les maires qui auront assisté au banquet donné dimanche au Palais de l'Industrie.

On écrit de Rome à un journal républicain :

« Malgré l'apaisement qui a l'air de s'être fait en Europe, le public est toujours inquiet et voit toujours la guerre à l'horizon. C'est de-

puis longtemps l'idée des Italiens. Il sont vaincus qu'à Londres Guillaume II a obtenu le concours éventuel de l'Angleterre pour paralyser toute action de la flotte française contre l'Allemagne et surtout contre l'Italie. Il ne peut entrer dans leur tête que tant d'efforts diplomatiques venant couronner tant de dépenses militaires n'aboutissent à rien.

EST-CE UNE APPARITION ?

Le *Journal des Débats*, organe républicain, insère sans réflexion la nouvelle suivante ; nous faisons de même.

Il faut attendre que l'autorité diocésaine se prononce.

« Périgueux, le 8 août.

« On raconte qu'une petite bergère, d'un village appelé Garabeaud, situé entre Savignac-les-Eglises et Saint-Vincent-sur-l'Isle, étant allée garder ses brebis dans un bois, à peu de distance de chez elle, crut voir apparaître, sortant d'un tas de pierres, l'image de la Sainte-Vierge. La petite bergère était seule ; elle fut tellement frappée par cette apparition inattendue, qu'elle tomba sans connaissance. Une fois revenue à elle, la fillette retourna chez ses maîtres, sans toutefois leur raconter ce qui venait de lui arriver. Ce n'est que, pressée de questions par ces derniers, qui lui trouvaient depuis quelques jours un air extraordinaire, qu'elle finit par leur avouer ce qu'elle avait vu.

« Depuis cette époque, presque tous les jours, les mêmes faits se sont reproduits. D'autres enfants et même de grandes personnes ont eu également les mêmes visions. Aussi l'affluence des curieux est-elle considérable, et chacun veut faire ce pèlerinage, pour se rendre compte de la réalité des faits. Mais la plupart doivent se borner à écouter, au comble de la surprise, les enfants qui sont là devant eux et qui leur racontent, avec force détails, tout ce qu'ils voient se dérouler devant leurs yeux, en désignant du doigt les endroits précis où se posent les images qu'ils aperçoivent. »

L'HYPNOTISME

La semaine dernière s'est ouvert, à l'amphithéâtre Rousseau, à l'Hôtel-Dieu de Paris, le Congrès international de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique.

L'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique, la Suède, l'Italie, la Hollande, la Grèce, la Russie, la Suisse, la Pologne, l'Espagne, la Finlande, le Pérou, la Colombie, le Venezuela, étaient représentés par de nombreux médecins et professeurs.

Dans sa première séance, le Congrès, après une assez longue discussion, a émis les vœux suivants :

« Vu les dangers des représentations publiques de magnétisme et d'hypnotisme ;

» Considérant que l'emploi de l'hypnotisme comme agent thérapeutique rentre dans le domaine de la science médicale et que l'enseignement officiel de ses applications est du ressort de la psychiatrie (traitement des maladies mentales) ;

» Le Congrès émet les vœux suivants :

» I. Les séances publiques d'hypnotisme et de magnétisme doivent être interdites par les autorités administratives au nom de l'hygiène publique et de la police sanitaire.

» II. La pratique de l'hypnotisme comme moyen curatif doit être soumise aux lois et aux règlements qui régissent l'exercice de la médecine.

» III. Il est désirable que l'étude de l'hypnotisme et de ses applications thérapeutiques soit introduite dans l'enseignement des sciences médicales. »

Messieurs les hypnotiseurs, vous êtes prévenus.

Les Tracts

A l'occasion des prochaines luttes électorales, le secrétariat des Droites, comme il l'avait fait en 1885, met à la disposition des candidats et du public les *Tracts* et brochures dont suivent la liste et le prix :

La ruine des départements et des communes	5 fr. le mille
Deux budgets : 1876-1890	5 fr. —
Assez d'emprunts	5 fr. —
Conservateurs, Républicains : 1876-1889 (bilan comparatif)	10 fr. —
Pourquoi nos campagnes souffrent	5 fr. —
La République et les paysans	10 fr. —
Traités de commerce, traités de dupes	5 fr. —
L'instruction gratuite, laïque, obligatoire	5 fr. —
Les écoles de la République. En avons-nous pour notre argent ?	5 fr. —
Les Francs-Maçons et nos Gouvernants	5 fr. —
Ils ont peur !	5 fr. —
C'est décollé ; il faut recoller	5 fr. —
Réflexions d'un ancien	5 fr. —
Le cas de M. Constans	15 fr. —
Le bilan de la République	10 fr. —
A quoi ont servi les Droites	5 fr. —
L'Union, préface de la Victoire	5 fr. —
Discours de M. le baron de Mackau	5 fr. —
Au voleur !	5 fr. —
Liberté, Egalité, Fraternité	5 fr. —
Tous complétes	5 fr. —
Droits et devoirs des électeurs : 0 fr. 10 l'exemplaire	8 fr. le cent
La guerre interminable	40 fr. le mille

Cette série de *tracts* sera ultérieurement complétée ; avis en sera donné au fur et à mesure que paraîtront ces publications nouvelles.

NOUVELLES MILITAIRES

LES LANCES EN BAMBOU

Huit mille lances en bambou royal du Tonkin vont être achetées par le sous-secrétariat des colonies, sur la demande expresse du gé-

néral de Galliffet. Dix lances seront mises en service dans chacun de nos régiments de cavalerie.

Les nouvelles lances allemandes, à la dimension de 3^m 45, ne paraissent pas réunir beaucoup de partisans. La dimension de 2^m 90, du modèle 1823, sera sans doute adoptée.

Le 25^e régiment de l'arme, en garnison à Tours, est du nombre de ceux qui font l'expérience de la lance.

Dimanche matin, les passants ont pu remarquer, trotant sur la route de Nantes, et rentrant en ville, un escadron du 25^e dont les cavaliers étaient porteurs de la nouvelle arme.

La hampe, peinte en noire, paraît un peu plus longue et un peu plus grosse que celle de l'arme anciennement en usage dans les régiments de lanciers ; le fer semble également être plus fort.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le « Ralliement » et la candidature Peyssonnié

Voici les réflexions de la feuille radicale d'Angers sur l'entrefilet du *Patriote* (que nous avons reproduit hier) annonçant cette candidature :

« Il est dit dans ce factum inattendu qu'un groupe nombreux (composé simplement de quelques actionnaires du journal) avait offert à M. Peyssonnié, aujourd'hui procureur de la République à Dieppe et précédemment à Saumur, la candidature aux élections générales ; que cette candidature avait été acceptée par lui, alors qu'elle avait été déclinée par un honorable industriel de la ville d'Angers.

« Quelle que soit la valeur personnelle de M. Peyssonnié, on se demande, avec un profond étonnement, ce qu'il vient faire dans un collège où il est à peu près complètement inconnu.

« Ne viendrait-il pas imprudemment couvrir les agissements ordinaires du *Patriote*, qui se sont révélés une fois de plus dans les élections au Conseil général, d'une façon peu conforme à la dignité républicaine, en faisant élire un candidat réactionnaire ?

« C'est le même jeu que la feuille de la rue Lenepveu veut continuer, mais les vrais républicains ne s'associeront pas à cette manœuvre et l'espérance qu'émet le *Patriote* de concentrer sur le nom du procureur de Dieppe l'unanimité des voix républicaines paraît très peu réalisable.

« Entreprendre une campagne de cette nature, dans une circonscription où l'on n'a pu se créer de sérieuses sympathies, c'est faire injure au suffrage universel qui ne saurait ratifier cette regrettable prétention.

« Si la candidature dont il s'agit, ainsi que le bruit s'en répand, a été autorisée en très haut lieu, elle n'en serait que plus condamnable à tous les points de vue.

« Nous attendrons des renseignements plus sérieux et plus complets pour la juger et la combattre au besoin. »

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer.

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours le samedi 17 août, à 8 heures 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

PRIX DES PLACES, ALLER ET RETOUR :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr. ; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr. ; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu le dimanche 18 août, à 8 heures 30 du soir, pour arriver à Tours le lundi, à 4 heures 55 du matin.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser le vendredi soir 16 août.

NOTRE-DAME DE NANTILLY

OCTAVE DE L'ASSOMPTION

Le jour de la fête : grand-messe à 10 heures ; vêpres à 3 heures ; à 3 heures 1/2, sermon pour l'ouverture de l'octave, salut ; deuxième salut à l'église Saint-Pierre pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII.

Pendant l'octave : tous les jours, 1^{re} messe à 5 heures 1/2, instruction à 6 heures suivie de plusieurs messes jusqu'à 8 heures ; grand-messe à 10 heures, vêpres à 3 heures ; et le soir, à 8 heures, complies, sermon, cantique et salut.

Nota. Le Saint-Sacrement sera exposé tous les jours, depuis 6 heures jusqu'après les vêpres.

L'adoration perpétuelle commencera vendredi matin et finira dimanche soir à 8 heures.

La clôture de l'octave aura lieu jeudi 22 août, à 8 heures du soir. — Sermon et salut solennel.

Le prédicateur de l'octave sera M. l'abbé Laprie, chanoine de l'église métropolitaine de Bordeaux.

ANGERS. — On annonce que le 4^e régiment de cuirassiers partira d'Angers pour les manœuvres le 17 août.

LE CHAMPIONNAT DU VÉLOCIPÈDE

On télégraphie de Grenoble :

« De grandes courses internationales de vélocipèdes ont eu lieu à Grenoble le 14 août. »

« La course du championnat de France, pour tricycle, et celle réservée aux vélocemén

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

III

LES CAQUETS DE LA MÈRE CLAUDE

(Suite)

— En effet, dit Polly, c'est singulier. Mais, au fait, ajouta-t-elle, cela ne nous regarde pas.

La vérité est que, comme toute fille d'Ève, la jeune Anglaise sentait sa curiosité vivement excitée par ce récit ; — toutefois, pour tout au monde, elle n'eût pas voulu commettre une indiscretion.

Il n'en était pas de même chez Lieschen qui, d'ores et déjà, mettait sa cervelle à la torture pour découvrir le secret de la salle en question.

Comme elles en étaient là, on entendit au dehors la voix du major qui s'approchait.

— Ce sont nos poètes, monsieur Merris, disait-il, ce sont nos poètes qui ont été les meilleurs critiques de Shakespeare.

— Là, s'écria Polly en courant à leur rencontre, là, que disais-je !... Jusqu'aux commentateurs, monsieur Merris, jusqu'aux commentateurs ! Il ne vous a rien épargné !...

— *That is all very well !* dit le major rougissant comme un écolier pris en faute, c'est très bien !... mais il va falloir songer à repartir !... Nous visiterons en chemin ce hameau... Comment l'appellez-vous ?

— Corgenon !...

— C'est cela !... Puis, nous tâcherons d'être à Bourg pour l'heure du dîner... Sera-ce possible ?

— Je ne sais. Dans tous les cas, il y a une chose plus simple à faire.

— Laquelle ?

— Dîner à Corgenon et même y coucher, si vous voulez, puisque l'exiguïté de mon logis ne me permet pas de vous y offrir l'hospitalité pour la nuit.

— Soit... Il y a donc une auberge à Corgenon ?

— Il y en a cinq.

— Eh bien, alors, voilà ce qui est convenu.

Vous êtes des nôtres ?

— Bien volontiers.

La mère Claude avait terminé son ouvrage ;

Raoul la congédia, après quoi il ferma avec soin portes et volets et sortit en compagnie des trois étrangers.

Lieschen, un instant, avait été tentée de le suivre jusqu'à l'entrée de la salle mystérieuse, mais elle n'osa pas.

Les promeneurs longèrent les bords de la rivière pendant quelques cents mètres, traversèrent les prés et, après plusieurs détours, parvinrent à Corgenon par le château de Latelyssonnière.

Ainsi que Raoul l'avait dit, des hauteurs de Corgenon on jouit d'une vue admirable. Le jeune homme, après avoir fait contempler le paysage pendant le jour, voulut, lorsque ses nouveaux amis eurent fini de dîner, le leur montrer dans l'obscurité de la nuit tombante.

Ce spectacle leur fit pousser une exclamation d'enthousiasme. C'est qu'en effet tous ces villages, ces hameaux, Bourg visible à leur gauche, ces vallées sombres, ces fouillis confus où commençaient partout à s'allumer des milliers de lumières, présentaient un coup d'œil vraiment féérique.

Le ciel s'était mis de la fête et était tout étincelant d'étoiles.

Nos quatre touristes demeurèrent longtemps

plongés dans une admiration mêlée d'une vague rêverie.

— C'est splendide ! déclara le major au moment où ils se levèrent pour regagner leur auberge.

— Mon oncle en a oublié d'allumer son cigare ! fit observer Polly.

— Réparons cet oubli, dit Macdowall en offrant un londrès à Raoul.

Tous deux prirent les devants, suivis à peu de distance par Polly et Lieschen.

— Savez-vous, reprit le major après un court silence, savez-vous, monsieur Raoul, le sort que j'envie le plus ici-bas ?... Non, n'est-ce pas ?... Eh bien, c'est celui de l'oiseau.

« ...Chaque fois que, dans mes promenades, plusieurs routes se présentent sur mon chemin, je me sens tout ennuyé, j'éprouve de cuisants regrets de ne pouvoir les parcourir toutes, et, pour le faire, je voudrais avoir des ailes... »

— Je connais cette impression, répondit Raoul en riant ; je l'ai ressentie bien souvent.

— De même, continua Macdowall, lorsque j'ai devant les yeux une carte de géographie, j'enrage de ne pouvoir visiter tous les pays dont je vois les noms écrits ; et non seulement les visiter, mais y vivre ; devenir cosmopolite

appartenant à l'armée ont offert un vif intérêt.

Dans la première, Cottureau, d'Angers, qui a été déclaré champion, a parcouru 5,000 mètres en 9 minutes 22. On faisait remarquer qu'en Allemagne, dans une course identique, le champion a mis 9 minutes 42. C'est Colomb, soldat au 22^e d'infanterie, à Lyon, qui est arrivé premier dans le Military. Il a parcouru 5,000 mètres en moins de 10 minutes. Le général de division Lespiau l'a félicité.

La dernière course, pour bicyclettes, a réuni les six meilleurs coureurs de France. Cottureau, d'Angers, qui est encore arrivé 1^{er}, a parcouru 40,000 mètres en 19 minutes 19; le second, Lalan, de Blaye, en 19 minutes 19 1/3; Béconnais, de Bayonne, 19 minutes 27, et Echalié, de Paris, 19 minutes 30.

NIORT. — Une secousse de tremblement de terre, accompagnée d'un sourd grondement comme le bruit d'un orage lointain, a été ressentie dans notre ville lundi, sur les deux heures et demie du matin. Les fenêtres ont été secouées, des vitres ont été brisées, plusieurs objets placés sur les cheminées ont été renversés. Enfin, les habitants ont été plus ou moins agités dans leurs lits, plusieurs ont éprouvé une grande frayeur. On ne signale aucun dégât.

LA CANDIDATURE DE M. DILLON

Le Phare de Bretagne annonce que M. Arthur Dillon est le candidat boulangiste désigné pour la première circonscription de Lorient.

Il aura pour concurrent républicain M. Demangeat, ancien sous-préfet de Saumur, ancien préfet du Morbihan.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Août-septembre 1889. — Billets d'aller et retour de famille pour les stations des Pyrénées et du golfe de Gascogne. — Tarif spécial A n° 34 (Orléans).

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et de 2^e classe, sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, Saint-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn;

Et du 1^{er} mai au 31 octobre, pour Alet, Argelès Vieuzac, Ax, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Capvern, Couiza-Montazels, Hendaye, Laruns-Eaux-Bonnes, Oloron-Sainte-Marie, Pierrefitte-Nestalas, Saint-Girons, Salies-du-Salat et Ussat-les-Bains.

Les réductions suivantes, calculées sur les prix du tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de trois personnes, 25 0/0; — de quatre personnes, 30 0/0; — de cinq personnes, 35 0/0; — de six personnes, 40 0/0.

Durée de validité: 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une ou deux fois de trente jours moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet de famille.

— Parfaitement, mais rien ne s'oppose à ce que je vous accompagne, ni demain ni un autre jour. Seulement, je vous préviens que l'on compte trois lieues, sans les détours, de ce hameau au Grand-Bataillard... Pour nous, ce n'est rien, mais nos voyageuses pourraient souffrir d'un trajet de sept à huit lieues, aller et retour.

— Ne parlons pas de nos jeunes filles; j'y pourvoirai. Quant au retour, nous y songerons quand il sera temps. Rien ne m'agace autant que de revenir sur mes pas par le même chemin. Le hasard décidera du reste de notre excursion. En attendant, monsieur Merris, forward! forward!... Vous comprenez?

— En avant! soit! mais sera-ce toujours à pied?...
— En ce moment, on entendit la fraîche voix de miss Polly, en train de taquiner sa jeune maîtresse d'allemand.

— Demain, oh! demain, vous serez plus gaie qu'aujourd'hui, j'en suis bien sûre! disait-elle avec un sonore éclat de rire, n'est-ce pas, ma chère?

— Demain? répéta Lieschen d'un air pincé, pourquoi demain!

— Parce que... parce que Tim Snare revient

FAITS DIVERS

LES FEMMES-POMPIERS

On annonce, pour le 26 courant, le débarquement, à Calais, de 300 pompiers de Londres, accompagnés d'un major général et d'un colonel, qui iront assister, à Paris, au concours international de pompes. On verra pour la première fois, en France, une pompe conduite et manœuvrée par des femmes-pompiers coiffées du casque

FAIRE SA CROIX. — On croit communément, dit le Musée des Familles, que le fait de tracer une simple croix, au lieu de signature, est une suite de la fréquente ignorance de nos aïeux, qui, en assez grand nombre, ne savaient pas signer. Il n'en est rien, car au moyen-âge l'usage de ce signe n'était pas limité aux personnes illettrées. Très fréquemment les personnes lettrées, après avoir mis leur nom sur un acte, le faisaient suivre de la croix, qui était considérée comme une déclaration de bonne foi de la part du signataire. Cette déclaration était même exigée en bien des cas, et notamment dans les actes très importants. L'empereur Justinien avait d'ailleurs donné, par décret, à ce signe la forme d'un serment.

CONSEILS ET RECETTES.

DESTRUCTION DES PUCERONS

Il y a plusieurs espèces de pucerons; mais la plus terrible de toutes est, sans contredit, le puceron lanigère, qui attaque exclusivement les pommiers, et de préférence les jeunes rameaux, au-dessous desquels il forme une ligne continue, même pendant l'hiver.

Un des procédés les plus simples et les moins coûteux pour débarrasser les arbres et les plantes des pucerons qui les infestent, consiste dans l'emploi de l'aloès. On fait dissoudre un gramme d'aloès dans un litre d'eau; puis, au moyen d'un gros pinceau qu'on trempe dans cette dissolution, on badigeonne les troncs et les rameaux des arbres. On peut encore faire intervenir les lotions à l'eau de savon ou les fumigations de tabac.

Mais si ces moyens réussissent assez bien contre le puceron vert et le puceron noir, ils ne sauraient avoir raison du puceron lanigère, ce redoutable ennemi des pommeraies, où sa présence fait le désespoir des cultivateurs normands et bretons. Le duvet blanc et excessivement fin dont son corps est couvert rend sa destruction plus difficile.

Les liquides irritants versés sur les endroits auxquels il s'attache se montrent sans effet sur lui. Toutefois, l'emploi des corps gras, des huiles, produit quelquefois de bons résultats. On les applique tout simplement, à l'aide d'une

brosse un peu dure, sur toutes les parties attaquées, et cela pendant le repos de la végétation.

Plusieurs prix sont offerts par diverses sociétés et associations agricoles à qui trouvera un procédé efficace d'opérer sa destruction. Avis aux chercheurs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 13 août 1889.

Comme animation le marché laisse toujours à désirer, mais au point de vue de la cote la Bourse est satisfaisante. Le 3 0/0 gagne 10 centimes à 85.40; le 4 1/2 0/0 est immobile à 104.45.

L'action du Crédit Foncier maintient son avance précédente à 1,275. En ce qui concerne les obligations foncières et communales, on constate de sérieux achats et une tendance à reprendre les anciens cours.

La Société Générale s'est échangée à 453.75. La Banque d'Escompte est fermement tenue à 512.50.

Continuation de la reprise sur la Banque de Paris et des Pays-Bas qui s'établit à 741.25.

Les Dépôts et Comptes courants se fixent à 595.

Le Crédit Lyonnais fait 680.

Le Panama est sans mouvement à 43.75.

La Tour Eiffel s'inscrit à 860.

Nous laissons les obligations des Chemins de Santa-Fé à 395. Les obligations des Chemins Andalous cotent 330. Tout ce groupe donne lieu à des achats suivis de la part du comptant.

Les obligations des Chemins de fer Economiques s'arrêtent à 378.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La circulaire que MM. Blondel et Garnier envoient gratuitement à toute personne qui en fait la demande, rue Ménars, à Paris, traite dans son numéro du 5 août: Le sens de la reprise. — Rentes Russes. — L'extérieure d'Espagne. — Les valeurs Argentines. — Les obligations du Crédit Foncier, etc.

Dernières Nouvelles

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

Paris, 14 août, 12 h. 25.

M. de Freycinet revient à Paris, sur demande expresse du président du conseil. Certaines divergences sérieuses existent entre lui et ses collègues dans l'affaire Boulanger. Si la Haute Cour retient une partie des faits de concussion, M. de Freycinet considérera l'affaire comme close et s'opposera à la réunion d'un conseil de guerre.

INNOMBRABLES

sont les certificats proclamant la puissante efficacité des *Pilules Gicquel* pour combattre la constipation et toutes les maladies qui en dérivent, telles que maux de tête, embarras d'estomac et d'intestins, manque d'appétit, névralgies, migraines, étourdissements, congestions. Elles sont très salutaires aussi contre les maladies du cœur, du foie, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies on peut se procurer les véritables *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

ce soir... N'est-ce point ce soir qu'il revient?.. Je le pensais.

Ici, le major, frappant familièrement sur le bras de Raoul:

— Voilà la réponse à votre question, monsieur Merris! dit-il.

— La réponse! interrogea Raoul... Je ne comprends pas.

— Demain, oh! demain, répondit le major imitant la voix de sa nièce, demain, vous comprendrez.

(A suivre.)

LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Cet utile journal apprend aux mères à élever leurs enfants. Avec les précieux enseignements qu'il contient sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, l'hygiène, les maladies de l'enfance et de la maternité, la mère n'est jamais embarrassée et peut toujours attendre l'arrivée du médecin. De gracieuses nouvelles, constamment morales et attrayantes, font de cette publication le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

MARCHE de Saumur du 10 Août 1889

Froment-commerce, l'hectolitre	18 25	Bœuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenne)	18 15	Veau	1 60
Méteil	13 65	Mouton	2 —
Seigle	9 —	Porc	1 50
Orge	9 —	Poulets la couple	3 75
Avoine	9 —	Dindonneaux	9 —
Sarrasin	—	Canards	3 50
Haricots blancs	16 —	Oies	9 —
Haricots rouges	15 —	Beurre le kilog.	2 —
Fèves	—	Œufs la douzaine	90
Noix	8 —	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	45 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luzerne	40 —
Son	10 —	Paille	35 —
Pommes de terre, la barrique	10 —	Huile de noix, 50 kil.	125 —
Farine, la culasse de 157 kilog.	52 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 33.33	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 31.88	—	Charbon de bois, les 100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 110
Champigny	115
Varrains	110
Bourgueil	115
Restigné	110
Chinon	110
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 90
Ordinaires, environs de Saumur	80
Saint-Léger et environs	65
Varrains et environs	50
Le Puy-Notre-Dame et environs	60
La Vienne	55
Cidre de Bretagne	la barrique 35
Cidre de Normandie	40
Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre —
Vinaigre de vin	—

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris

Paraissant le samedi de chaque semaine

Sommaire du 10 Août:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Courrier de l'Exposition, par G. Lenôtre. — Nos gravures: L'enlèvement des cendres de Lazare Carnot à Magdebourg; M. Michel Asséeff; La cérémonie du 3 août au Panthéon; La nouvelle Sorbonne; Fête offerte au schah de Perse, par M. Tirard; l'Exposition universelle et la province. — Pierre Charzat, nouvelle par Saint-Livier. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES: Translation des restes de Lazare Carnot. — Le tombeau de La Tour-d'Auvergne. — M. Michel Asséeff. — La cérémonie du Panthéon: Aspect de la rue Soufflot; Défilé des troupes devant le catafalque; Les discours. — Inauguration de la nouvelle Sorbonne: Le grand amphithéâtre pendant la cérémonie. — Le schah de Perse à Paris. — Exposition universelle: Le pavillon de la Bolivie; Le pavillon de Monaco. — Les Plages: Le casino de Boulogne-sur-Mer pendant la kermesse du 28 juillet. — Le roi Dinah-Salifou, la reine Philis et leur fils. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an, 24 fr. — Six mois, 13 fr. — Trois mois, 7 fr. — Un numéro, 50 centimes.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

DE A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR

EAU-DE-VIE BLANCHE POUR FRUITS,

Faite avec des alcools extra-fin.

Marmande, 43 degrés 4.50 le litre.
Montpellier, 47 — 4.75 le litre.
Armagnac, 50 — 2 » le litre.

Verre compris.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

FAILLITE VERGNOL

Par jugement du 3 août 1889, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré closes les opérations de la faillite du sieur Vergnol, Jean, marchand mercier à la Salle de Montreuil-Bellay, pour cause d'insuffisance d'actif.

Pour extrait, Le Commis-Greffier, E. FORTIER.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1890

UNE MAISON

Avec Magasin, Cour, Remise et Écurie,

Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir

S'adresser, pour traiter, audit M^e GAUTIER. (640)

Études de M^e BRUNET, notaire à Angers, et de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

UNE MAISON

Comprenant : rez-de-chaussée, premier étage, deuxième étage, jardin et dépendances, à Saumur, rue de Poitiers, n° 37, avec façade sur le Champ-de-Foire.

S'adresser soit à M^e BRUNET, soit à M^e LE BARON, notaires. (653)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1890.

Grande Maison

Rue de la Petite-Bilange, occupée par M. CHAUSSEPIED.

S'adresser à M. GAGNEUX, à Presles. (329)

Étude de M^e PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Après décès

Le VENDREDI 16 AOÛT 1889, à 1 heure du soir, à Saumur, rue de la Comédie, n° 23, hôtel du Bon Laboureur, dans une chambre où est décédée M^{lle} ELIE,

Il sera vendu :

Armoires, bois de lit, tables, chaises, matelas, couettes, traversins, oreillers, draps, chemises, vêtements, batterie de cuisine, vaisselle et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A VENDRE

à l'amiable

LE CLOS

DU

Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchard,

COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 10 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar et dépendances.

S'adresser sur les lieux pour tous renseignements. (693)

A SAINTE-GENEVIÈVE

10, rue du Marché-Noir, Saumur.

Tapisseries Artistiques

M^{me} CAMILLE NOEL a l'honneur d'informer les Dames de Saumur qu'elle vient d'ouvrir, 10, rue du Marché-Noir, un Magasin de Tapisseries où elles trouveront un grand choix de LAINES, SOIES, CANEVAS et tous les Articles s'y rattachant.

M^{me} NOEL se charge aussi de tous les Dessins et TRAVAUX de TAPISSERIE et de BRODERIE qu'on voudra bien lui confier.

A VENDRE

Un Chien ou une Chiennette couchants, race Saint-Germain, blanc orange, deux ans.

S'adresser au Garde du château de Lançon, commune de Brézé.

VIN DE QUINQUINA

Phosphaté à la Coca du Pérou

du D^r VIAULD

Le plus efficace et le plus agréable des toniques.

Dépôt : A. Pradeau, pharmacien de 1^{re} classe, Pharmacie Centrale, 27, rue de la Tonnelie. (408)

PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatuosité, coliques ventruses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, rhumes, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étouffements, dyspnée, constipation, taches épidémiques, insomnies, cauchemars, tremblements, nervosité, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent de ces maux de se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 25 francs la boîte, worth à peine à dix.

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen sûr, rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les affections internes ou irrégularités du système. Dans les cas D'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme; elles fortifient le système musculaire, ramènent le bon sang, déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont là des "BEECHAM" reconnus par des milliers de personnes de toutes classes de la société humaine; et la preuve, offrant la meilleure garantie aux valétudinaires, c'est que depuis tous les temps, on ne peut citer aucun au monde qui ait un plus GRAND ÉCARTÈMENT, QUE LES PILULES BEECHAM. Chaque boîte renferme l'instruction.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM, à St. Helen, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes pharmacies en France à raison de 2 francs et de 4 1/2 la boîte. Seuls Représentants pour la France: PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ELYSÉES, 62, PARIS.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de MM. Wickham Fr^{es}, Drs, Ch^{ens}, Hern^{es}, rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLÉ, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

Table of train schedules for Paris - Saumur - Bordeaux line, including stations like Paris, Chartres, Noyant-Méon, etc.

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

Table of train schedules for Bordeaux - Saumur - Paris line, including stations like Bordeaux, Nantilly, Saumur, etc.

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

Table of train schedules for Saumur - Port-Boulet - Chinon line.

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

Table of train schedules for Poitiers - Montreuil - Doué - Angers line.

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

Table of train schedules for Angers - Doué - Montreuil - Poitiers line.

SAUMUR — BOURGUEIL

Table of train schedules for Saumur - Bourgueil line.

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

Table of train schedules for Nantes - Angers - Saumur - Tours - Paris line.

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

Table of train schedules for Paris - Tours - Saumur - Angers - Nantes line.

SAUMUR — LA FLÈCHE

Table of train schedules for Saumur - La Flèche line.